2006

Rapport d'activités
STOP SUICIDE

2006 ans de prévention du suicide des jeunes

Impressum – Rapport d'activités 2006

Design, mise en page, impression & rédaction : STOP SUICIDE
Nous remercions ALDEMOS Communication & Graphisme (http://www.aldemos.ch) pour sa gracieuse aide.

Association STOP SUICIDE
C/o Maison des Associations – rue des Savoises 15 – 1205 GE
+41 22 320 55 67 – info@stopsuicide.ch
CCP 17-296132-8

Dans la mesure du possible, le présent rapport est rédigé de manière épicène. Les expressions masculines s'entendent aussi au féminin.

© Genève, avril 2007, Association STOP SUICIDE

Toute reproduction, partielle ou intégrale, ou diffusion électronique ou non, est soumise à l'autorisation exprès de STOP SUICIDE.

Elsa,
Est-ce que tu voudras d'un grand-frère
Comme moi
Maintenant qu'le tien s'est fait la paire
Comme ça ?
J'le remplacerai jamais c'est clair
Mais là,
Je voudrais t'offrir un peu d'lumière
T'y as droit…

Elsa,
Je sais que tu partages mes colères
Mes joies,
Aujourd'hui c'est toi qui galères
Pleure pas,
Je voudrais que ta peine soit plus légère
Crois-moi,
Et je t'aiderai à porter sur Terre
Ta croix

Elsa,
C'était un bien joli prénom
Lucas,
Il était naturellement bon
Comme toi,
C'tait un putain de joli garçon
Sympa,
Il était aussi grand que son
Papa

Elsa,
Tu l'as r'trouvé dans la clairière
Là-bas,
Pendu comme les bandits d'naguère
D'autrefois,
En reparler à quoi ça sert ?
J'veux pas,
Que tu revives au fil de mes vers
Cette nuit-là…

Elsa,
Mourir à 20 ans c'est trop con
Y'a pas,
Lui qu'apprenait si bien ses l'çons
Savait pas,
Si la vie est un jeu abscons
Sans loi,
La mort c'est encore plus couillon
A c't'âge-là,

Elsa
La vie c't un mélange de misères
Et de joies
Le paradis il est sur Terre
Enfin je crois
Mais on pourra jamais rien faire
Contr'ça
C'est ici aussi que se trouve l'enfer
Parfois,

Elsa embrasse tes parents ton p'tit frère
Pour moi,
Depuis que Lucas s'est foutu en l'air
J'ose pas,
Vous dire à quel point vous m'êtes chers
Et ça,
ça changera pas le cours des rivières
Pour toi.

« Elsa », Renaud
Rouge sang, Virgin, 2006

Éditorial

Un rapport d'activités refondu vous est proposé cette année. Première innovation : un éditorial remplace les traditionnels « mots de la présidente »…

L'année dernière, nous avions profité de l'occasion pour tirer un bilan de nos cinq premières années d'activités. Cette année, la nouvelle présentation se veut plus proche du terrain rencontré par STOP SUICIDE, la méthode se veut plus lisible, plus attractive, enfin le contenu se veut représentatif et sérieux. Nous ne listons plus les événements ou les articles de presse, mais expliquons nos activités, les décrivons, les mettons en image… pour vous ! Sous forme d'articles selon les sujets traités, ce rapport n'est qu'un aperçu de nos activités : souvent, nous ferons référence à des documents, des dossiers, qui sont à votre disposition et qui complètent nos analyses, nos positions, nos volontés. Nous considérons par ailleurs qu'Internet complète le présent rapport.

STOP SUICIDE travaille désormais sur la base d'un soutien de la Direction générale de la santé (Dgs) du Département de l'économie et de la santé de la République et canton de Genève. Une subvention conséquente (50'000.- CHF) est ainsi versée ; pour nous, plus important, avec les responsables du secteur prévention et promotion de la santé de la Dgs, nous travaillons à l'élaboration annuelle de nos activités et l'évolution de celles-ci.

Ce travail de clarification du rôle de STOP SUICIDE, de nos volontés et des nécessités dans le vaste réseau d'aide, de soin et d'assistance qui a occupé une partie de l'année de STOP SUICIDE. L'évaluation y a contribué.

Nous avons donc tous les éléments en main pour une année qui permette d'atteindre au mieux nos buts. Et faire progresser notre cause, celle de la diminution du nombre de suicides de jeunes, grâce à vous !

Sommaire

Éditorial	4
Sommaire	5
Comité directeur	6-7
Sensibilisation	8
Journée mondiale	9-11
CommuniCafé	12-13
Prévention en milieu scolaire	14-15
Presse respectueuse	16
Prévention & Internet	17-18
Relais vers les lieux ressources	19-20
Tâches d'information	21
Évaluation	22-27
Bilan financier 2006	28
Pertes et profits 2006	29-30
Rapport de l'Organe de contrôle	31
Remerciements	32-33
Perspectives d'avenir	34

Comité directeur

Le Comité directeur est l'organe d'exécution, élu par l'Assemblée générale et dont l'activité est contrôlée par l'Organe de contrôle. Cette année, il s'est réuni onze fois, au moins – au moins, parce que les discussions par téléphone, par e-mail, avec Skype ou encore des sms, est une réalité quotidienne de notre Comité…

Composition du Comité directeur 2006, élu lors de l'Assemblée générale du 16 février 2006 :

Pauline BORSINGER (27.08.1984 – Genève), responsable du pôle « sensibilisation », a été élue au Comité pour la première fois lors de l'Assemblée générale du 25 mars 2004.

Loriane JAQUIER (22.07.1982 – Vaud), trésorière, a été élue au Comité pour la première fois lors de l'Assemblée générale du 25 mars 2004.

Léonore NEMEC (9.01.1988 – Genève), responsable du pôle « milieu scolaire », a été élue lors de l'Assemblée générale du 16 février 2006.

Jessica NICOLET (27.09.1982 – Vaud), membre, a été élue pour la première fois lors de l'Assemblée générale du 25 mars 2004.

Florian IRMINGER (28.04.1983 – Genève), responsable du pôle « coordination », a été élu pour la première fois, lors de l'Assemblée générale constituante du 4 décembre 2000.

Le Comité, cette année, s'est réparti les tâches à effectuer selon les activités de STOP SUICIDE. Ces activités sont réparties dans quatre pôles de travail distinct : coordination, sensibilisation, milieu scolaire et CommuniCafé. Chaque membre du Comité est donc responsable d'un pôle, le CommuniCafé étant l'activité « inter-pôles » qui fait le lien entre tous les autres.

Les 29 et 30 juin 2006, le Comité directeur s'est réunit en formation interne à Verbier. Ce week-end aura été riche, tant en travail qu'en renfor-

cements de liens personnels, et aura permis de mettre chacun à niveau égal de connaissances sur chaque dossier traité par STOP SUICIDE.

Cette organisation permet aussi de trier de manière lisible les buts des activités de STOP SUICIDE et d'avoir un répondant pour chacune de ses activités.

Pour assurer la qualité du travail, il s'est dès son élection doté d'un Règlement interne qui fixait les règles du fonctionnement.

Le Comité élu pour l'année 2007 aura la tâche plus difficile de ne plus être directement confronté à la réalité, de ne plus être « les mains dans le cambouis ». La situation 2006 a montré la nécessité de séparer celles et ceux qui travaillent à la réalisation matérielle des activités et les penseurs, le groupe qui fixe les grandes orientations et contrôle l'exécution du travail.

Aussi, devrions-nous avoir un Comité qui se réunit moins souvent, composé de personnes qui puissent prendre un certain recul et exercer des critiques, réfléchir aux activités, penser l'avenir. À côté, un autre groupe sera chargé d'exécuter et d'organiser les activités, avec un responsable par pôle, comme mentionné.

Cette organisation est plus démocratique, plus transparente et répond à une nécessité de réflexion à nos activités plus accrue et de distance avec elles.

C'est du moins en ce sens que le Comité élu pour l'année 2006 a préparé le travail pour ses successeurs…

Sensibilisation

La campagne organisée par STOP SUICIDE, pour la deuxième fois en 2006, à l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide est l'événement emblématique du travail de sensibilisation mené par STOP SUICIDE.

STOP SUICIDE s'est créée par une volonté de faire parler du suicide des jeunes ; en 2000, nous ne pouvions accepter le silence assourdissant suite à un suicide. Depuis, nous menons un travail de sensibilisation. Celui-ci s'est concrétisé avec la semaine de prévention organisée en mai 2005 (http://www.a2mains.ch).

Aujourd'hui, le pôle sensibilisation est non seulement chargé de l'organisation du 10 septembre, mais aussi de l'organisation d'événements individuels de sensibilisation.

Les 27 et 30 novembre 2006, la commune de Collex-Bossy a ainsi organisé deux soirées destinées respectivement aux parents et jeunes de la région.

Durant le festival Open-Sky (21-22 juillet 2006), STOP SUICIDE a distribué des tampons auriculaires. Cette manière de toucher des jeunes durant un festival est intéressante, car interactive et utile, avec un message de type « Musique = protège-toi / Souffrance = écoute-la ».

Le rôle des événements spécifiques va être renforcé en 2007. D'abord, grâce au CommuniCafé qui aura dorénavant lieu sur demande et non plus tous les quinze jours, ensuite par l'organisation de conférences dans des milieux spécifiques qui permettent de toucher des personnes intéressées et de lier la prévention du suicide, par exemple, à un savoir académique.

Pauline BORSINGER a été responsable de l'organisation de la semaine de prévention en mai 2005 puis du pôle sensibilisation. Dès 2007, Sylvia NISSIM prend la relève de la responsabilité du pôle sensibilisation.

Journée mondiale www.10septembre.ch

La Journée mondiale de prévention du suicide du 10 septembre est l'événement majeur de chaque année. Autour de cette journée, portée par l'Association internationale de prévention du suicide en lien avec l'Organisation mondiale de la santé.

La priorité que STOP SUICIDE donne à cette Journée est de l'utiliser comme moment de sensibilisation du « grand public » au suicide des jeunes et d'informer sur l'existence des lieux ressources. La Journée mondiale, nous voulons la relayer au niveau le plus local possible, soit les communes.

Cette campagne a été présentée par l'ensemble des acteurs de la prévention du suicide dans la région lémanique. Ainsi, la municipale de la commune de Prangins, Violeta SEEMATTER, et le président du Conseil d'État en charge du Département de l'économie et de la santé, Pierre-François UNGER, étaient-ils entourés de Fabienne BUGNON, marraine de STOP SUICIDE, et Maja PERRET-CATIPOVIC, psychologue responsable du Centre d'études et de prévention du suicides des Hôpitaux universitaire de Genève.

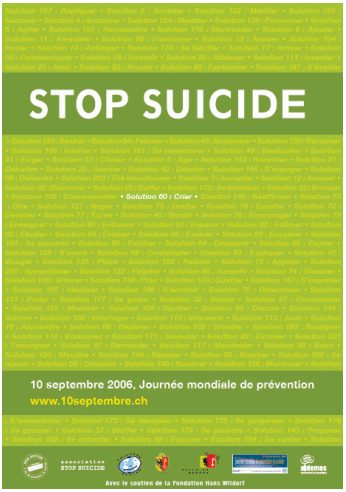

Solutions pour toutes et tous

Crier • Bronzer • Se bidonner • Communicafer • Communiquer • Aider • Parler • Rassurer • Demander • Aimer • Hurler • Pleurer • Susurrer • Appeler • Papillonner • Se réjouir • Reconsidérer • Arriver • Soutenir • Imaginer • Bouger • Se féliciter • Bridger • S'écrire • Atténuer • Zigzaguer • S'inquiéter • Discuter • Écouter • Savourer • Rêver • Expliquer • Folâtrer • Klaxonner • Frissonner • Gondoler • Dire • Illustrer • Raconter • Proposer • Interroger • Reconnaître • S'éveiller • Jouir •

Respirer • Masser • Contempler • Nager • Réaliser • Batifoler • Réagir • Considérer • Sourire • Apprendre • Rigoler • Témoigner • Consulter • Se gausser • Avouer • Se guérir • Jouer • Penser • Espérer • Questionner • Améliorer • Consoler • Rappeler • Se remémorer • Signaler • Amouracher

Tant de « solutions » que nous avons souhaité mettre en évidence, des actes de tous les jours, des gestes de chacun.

Nous voulions proposer une galerie de solutions, pour montrer qu'il n'existe pas une seule solution, en mettant dans celles-ci quatre solutions en avant :

– CRIER. Quand le Brésil marque un but, la foule crie ; quand on se brûle la paume de la main sur la plaque de la cuisinière restée allumée par erreur, on crie ; quand une voiture passe trop près et déséquilibre le cycliste, il crie. Pourquoi, quand on a mal à la vie, craint-on de crier ?

– SE BIDONNER. Simplement rire, sourire, ce n'est pas toujours être heureux, ce n'est pas forcément dire que « tout va pour le mieux dans le pire des mondes », ce n'est pas cacher ce que l'on ressent.

– BRONZER. La vie, c'est le temps qu'on prend pour en profiter. S'allonger, se reposer, ne pas penser aux problèmes qui s'annoncent, c'est aussi vivre.

– COMMUNICAFER. Le CommuniCafé est un groupe de parole (plus d'informations : http://www.communicafe.ch).

Ces solutions ont pour objectif de faire sourire, de rappeler les événements de vie positifs. Elles se doivent donc d'être accessibles à chacune et chacun, en particlier et en premier lieu aux jeunes. Nous ne disons pas pour autant « la vie est géniale », car pour celles et ceux qui pensent au suicide, tel n'est pas le cas. Nous disons par contre qu'il y a de bons moments dans l'existence.

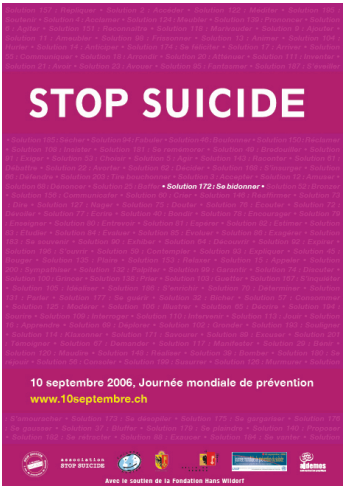

Ces solutions simples au premier abord veulent faire passer le message, que face au suicide le silence est mauvais conseiller, il faut en parler dans les lieux-ressources.

16 communes dans le vent

En 2006, seize communes de Genève et de la région lémanique ont été impliquées dans la campagne de STOP SUICIDE : Anières, Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Collex-Bossy, Coppet, Dardagny, Gingins, Grand-Saconnex, Meyrin, Nyon, Plan-les-Ouates, Prangins, Thônex, Versoix et la Ville de Genève.

La participation de ces communes est une marque particulière d'intérêt et d'attention. Porter l'attention communale sur le 10 septembre, c'est prévenir localement de manière proche des acteurs premiers à accueillir les jeunes concernés et c'est une manière d'attirer l'attention sur un problème de manière différente, nouvelle.

Prévention à l'école

Notre présence dans les établissements scolaires post-obligatoires répond à une volonté d'interpeller les jeunes, pairs de celles et ceux qui peuvent se sentir mal, et d'informer ces derniers des lieux d'aides qui existent. Ceci étant, notre présence dans ces écoles permet surtout d'attirer l'attention des paires sur les désespoirs qui touchent certains des leurs et sur les rôles qu'ils peuvent être appelés à jouer « si on leur en parle », « si une amie à besoin d'aide ». Le mini-dépliant baptisé « prêt-à-prévenir » répondait à ce double soucis.

« Sound on the water »

Pour passer la nuit du 9 au 10 septembre, le festival de musique électrique « Sound on the water » a consacré cette soirée-là de sa programmation à la prévention du suicide des jeunes. L'occasion pour STOP SUICIDE de distribuer des tampons auriculaires…

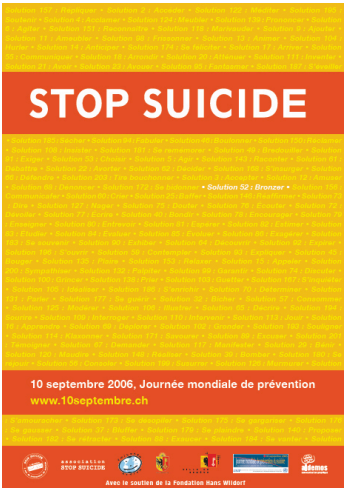

» *pour obtenir le rapport d'organisation : 022 320 55 67 ou info@stopsuicide.ch*

CommuniCafé
www.communicafe.ch

Le CommuniCafé est le groupe de parole de STOP SUICIDE, qui se veut atelier d'expression, lieu de parole encadré par deux thérapeutes, mais pas lieu thérapeutique, d'accueil d'urgence ou de soins, auquel la participation est libre, gratuite et anonyme.

Cette année, dix-neufs soirées de CommuniCafé ont eu lieu, lors desquelles les participants ont été aimablement servis au tea-room « Chez Quartier » à la rue Voltaire, lieu de choix, de qualité, qui se distingue par sa décoration brocante et ses décorations exubérantes diront certains.

En sus, trois soirées de type CommuniCafé ont été organisées sur la demande, d'un groupe d'élève et d'une commune, respectivement les 11 mai, 27 et 30 novembre 2006. La soirée du 27 novembre 2006 a été animée par Dr. Gérard SALEM, psychiatre, directeur de la Consultation interdisciplinaire de la maltraitance intrafamiliale (http://www.cimi.ch).

« *Il semblerait que le projet tel qu'il avait été élaboré prenne enfin forme* », écrivait dans le rapport d'activités 2005 Thierry KALLFASS, accueillant du CommuniCafé et par ailleurs directeur de l'Institut des perspectives humaines. Tel est probablement vrai : la structure répond à une demande, mais qui ne correspond pas à l'offre particulière de STOP SUICIDE a estimé cette année le Comité.

En effet, le CommuniCafé aujourd'hui clairement destiné comme espace de parole sur le suicide pour les jeunes, leurs amis ou entourages, n'est pas la fréquentation constatée. On y a certes résolu des problèmes, mais pas ceux destinés à être résolus par STOP SUICIDE… Nous n'avons pas pour vocation d'être un lieu général d'aide, mais concentrons nos efforts sur la prévention du suicide des jeunes.

Or, le CommuniCafé ne répondait pas suffisamment à cette distinction particulière au goût du Comité, d'accord avec les accueillants, Sandra SOLAI, psychologue, et Thierry KALLFASS et tous deux membres de STOP SUICIDE.

Commandez le CommuniCafé !

Ceci étant, cette nécessité de parler du suicide est un constat répété durant l'année 2006, ceci d'autant plus que nous avons été solicités pour organiser des discussions sur le suicide. Il ne s'agit pas de conférence plus ou moins *ex catedra*, mais bel et bien de discussions informelles, de recherches communes de solutions, d'un groupe qui veut « en parler ».

Le CommuniCafé nous voulons le maintenir comme moment de parole que l'on peut organiser à un (ou plusieurs) moment(s) dans un lieu différent à chaque fois. Pour nous, le CommuniCafé sous cette forme est toujours illustré par ce sourire dans une tasse à café, parce qu'il faut parler du suicide sans tabous, pour trouver des solutions.

L'idée étant assidûment la même : parler du suicide du suicide, oui, mais pas n'importe comment, d'où notre volonté qu'une telle discussion soit accompagnée par un ou deux thérapeute(s), selon la raison pour laquelle la discussion est organisée.

Le constat sur la fréquentation du CommuniCafé a également mené le Comité à une réflexion sur son travail avec Internet, car si un groupe de parole semble ne pas répondre aux volontés des jeunes ceux-ci *surfent* volontiers sur le net.

» *pour obtenir le descriptif complet : 022 320 55 67 ou info@stopsuicide.ch*

Pour commander le CommuniCafé : www.communicafe.ch.

Prévention à l'école : nécessité renouvelée

Une prévention en milieu scolaire a toujours été au centre des volontés et exigences de STOP SUICIDE.

STOP SUICIDE s'attache à se montrer disponible pour tout établissement qui souhaite organiser un événement en lien avec la prévention du suicide. La méthode d'intervention de STOP SUICIDE est définie par le Comité ; en 2006, le Règlement du Comité mentionnait précisément la manière dont STOP SUICIDE intervenait dans un établissement.

STOP SUICIDE encourage également les établissements a intégrer la prévention du suicide dans les journées santé. Les établissements postobligatoires genevois organisent en effet chaque année une journée santé, l'École de culture générale organisant même une semaine. La question du suicide peut parfaitement être abordée dans ce cadre.

En 2006, STOP SUICIDE a pu être présente à deux journées santé.

Enfin, le pôle prévention en milieu scolaire organise les interventions dans les écoles de STOP SUICIDE à l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide. En 2006, sous forme d'intervention théâtrale qui auront donné l'occasion de distribuer des prêts-à-prévenir.

En 2006, quatre établissements post-obligatoires ont participé à la campagne du 10 septembre, sous cette forme théâtrale.

Par ailleurs, STOP SUICIDE a joué un rôle de médiation en 2006 entre un établissement scolaire privé et des parents endeuillés du suicide de son fils. Ceux-ci estimaient que l'école n'avait pas joué son rôle, n'ayant pas vu la détresse de leur fils. Les parents ont contacté STOP SUICIDE en vue de poursuivre juridiquement l'école en question. Pour STOP SUICIDE, il semblait essentiel que les parents et la Direction de l'établissement se parlent et puissent s'expliquer. Ainsi, le 4 juillet 2006, la famille a pu rencontrer une délégation de la Direction, en présence de STOP SUICIDE. Cette rencontre fut animée par M. Nino RIZZO, psychologue-psychothérapeute FSP.

Cette séance de médiation a été organisée par STOP SUICIDE à titre exceptionnel et unique, afin que les parents puissent entamer leur travail de

deuil important. Ceux-ci ont été après la discussion dirigés vers un lieu-ressource spécifique pour les parents endeuillés suite au suicide de leur enfant.

Le pôle milieu scolaire poursuivra ces mêmes priorités en 2007. De plus, STOP SUICIDE organisera un concours artistique ayant pour thème « 5 sens pour vivre », qui sera ouvert à tout jeune de Genève de 14 à 21 ans. Par ailleurs, le rapport « Quelle prévention en milieu scolaire » sera remis en 2007 au Département de l'instruction publique, avec le vif espoir qu'ainsi un travail de fond de prévention puisse être mis sur pied.

Léonore NEMEC est depuis 2005 responsable du pôle milieu scolaire.

» *pour le rapport susmentionné : 022 320 55 67 ou info@stopsuicide.ch*

Presse respectueuse

Il faut parler du suicide ! Mais il y a lieu de ne pas le médiatiser n'importe comment.

STOP SUICIDE a dit depuis toujours qu'il faut briser le tabou autour du suicide. Il faut en parler. Il est compris également que la presse doit en parler. Ceci étant, nous surveillons également la manière dont elle médiatise le suicide.

L'Organisation mondiale de la santé a publié une brochure de recommandations aux responsables des médias. C'est ces conseils que STOP SUICIDE s'applique à mettre en avant dans ses contacts avec la presse. À la lecture d'un article sur un ou le suicide qui ne respecterait pas ces normes, nous écrivons à la rédaction en chef du média concerné l'informant sur la nécessité de tenir compte du danger d'une médiatisation. En effet, en matière de suicide des jeunes, l'on sait qu'il existe un effet d'imitation, appelé l'« effet Werther » : suite à la publication d'un article glorifiant un suicide ou le mettant en scène, ce danger est particulièrement accru, tandis qu'un article reflétant des actions de prévention et indiquant les lieux-ressources peut avoir des effets positifs.

En 2006, nous avons écrits cinq courriers à quatre journaux différents.

Par ailleurs, STOP SUICIDE a également déposé une plainte auprès du Conseil suisse de la presse, instance de plainte pour des questions relevant de l'éthique des médias, contre l'hebdomadaire *L'Illustré*. Le Conseil suisse de la presse accepte la plainte de STOP SUICIDE dans ses points principaux (avis 30/2006). *L'Illustré* a publié en janvier 2006 un reportage sur le suicide d'un jeune homme. Ce reportage était accompagné de divers « gros titres », mise en page suggestive et photo de la personne et de sa famille. Le 15 mars 2006, STOP SUICIDE a déposé une plainte auprès du Conseil suisse de la presse, pour violation de divers articles de la Déclaration des droits et des devoirs des journalistes. Le Conseil suisse de la presse a admis notre plainte : *L'Illustré* a violé les directives 7.9 et 8.1 de la Déclaration des devoirs et droits du journaliste, respectivement sur le suicide et le respect de la dignité humaine.

Un blog médias a par ailleurs été créé : medias.stopsuicide.ch.

Prévention & Internet

Le 20 septembre 2001, 1'500 signatures ont été déposées par STOP SUICIDE au Grand conseil de la République et canton de Genève demandant l'interdiction de sites Internet d'incitation au suicide des jeunes. Restée sans réponse à Genève, la justice allemande, quant à elle, vient de condamner une personne de 23 ans qui vendait des pilules sur Internet, par l'intermédiaire d'un forum, relate la *Westdeutsche Zeitung* dans son édition du 16 décembre 2006 (voir aussi *Le Monde* du 18 décembre 2006).

STOP SUICIDE s'intéresse donc depuis longtemps déjà à ce qui se passe, se dit et s'arrange sur le net. La toile est l'objet de toutes les convoitises et nécessite notre attention, estimons-nous. À défaut, on passe à côté d'un instrument de prévention important, essentiel pour toucher les jeunes.

Renforcer la présence de STOP SUICIDE sur Internet est un travail toujours d'actualité et suivi. Ainsi, le site Internet www.stopsuicide.ch est accompagné du blog médias (medias.stopsuicide.ch), de celui du CommuniCafé (www.communicafe.ch), du 10 septembre (www.10septembre.ch) et de l'ancien site de la semaine de prévention de mai 2005 (www.a2mains.ch).

www.stopsuicide.ch

Le site Internet de STOP SUICIDE se veut un outil à disposition pour différents types de recherches. Notre site Internet connaît une moyenne quotidienne d'environ 170 visites et 1'530 *hits*.

En premier lieu, www.stopsuicide.ch a vocation à orienter les recherches d'aide. Ainsi, la partie la plus visible du site Internet est un relais vers les numéros de téléphone, les sites Internet, des conseils et informations, ainsi que les sites Internet de nos partenaires. Les trois autres parties du site Internet ont une vocation informative.

En six années, le site Internet de STOP SUICIDE a accumulé des informations précieuses, mais la densité de celles-ci rend la navigation labyrinthique.

Avec ALDEMOS Communication et graphisme, le site a été repensé pour en faire visuellement un objet agréable et techniquement un outil adapté à cette masse d'information, grâce à l'utilisation des technologies nouvelles du web 2.0, en particulier les logiciels libres.

Enfin, le site www.stopsuicide.ch est accrédité par la Health on the Net Foundation (http://www.hon.ch), garantissant le respect des huit principes du HONcode : autorité, complémentarité, confidentialité, attribution, justification, professionnalisme, transparence des sponsors, honnêteté dans la publicité et la politique éditoriale.

Il faut encore souligner que www.stopsuicide.ch est un portail vers les sites Internet www.10septembre.ch et www.communicafe.ch, sortes de mini sites Internet galerie respectivement de la Journée mondiale de prévention du suicide et du CommuniCafé.

Prévention sur Internet

Ceci étant, nous voulons aller plus loin sur Internet. Aujourd'hui les jeunes fréquentent le net plus qu'ils ne vont dans des groupes de parole.

En 2007, nous voulons mener une étude de faisabilité sur la prévention sur Internet, notamment l'intervention sur des forums ou des blogs.

Relais vers les lieux de soins

STOP SUICIDE n'est pas une organisation de soin ou de jeunes qui permettent à d'autres jeunes de faire une thérapie, mais se veut un mouvement de prévention, sans pour autant remplacer les lieux-ressources existant. Notre volonté est de rapprocher ces lieux des jeunes et d'être un joint entre ces derniers et des thérapeutes.

L'aide apportée par téléphone et par courrier électronique ne constitue donc pas en soit une activité de STOP SUICIDE. Au contraire, autant que faire se peut, nous voulons éviter de ne devoir nous retrouver dans une situation d'aide directe.

Néanmoins, nos actions amènent toujours des personnes à nous contacter pour demander de l'aide. C'est pour cette raison que nos documents comportent toujours le numéro de téléphone du Centre étude et prévention du suicide des Hôpitaux universitaires de Genève (Ceps), la Main tendue ou d'autres lieux d'aide appropriés. Il en va de même pour le site Internet www.stopsuicide.ch ou les sites Internet constitué pour l'une de nos activités de sensibilisation ou de prévention (www.a2mains.ch, www.10septembre.ch ou www.communicafe.ch). Le premier moyen de relais vers ces lieux-ressources que nous possédons est donc l'indication de ceux-ci sur l'ensemble de nos supports.

En 2006, une vingtaine de personnes se sont adressées à STOP SUICIDE par e-mail. Ceci n'est pas un « phénomène » nouveau, c'est la raison pour laquelle nous y portons attention.

Pour cette raison, notamment en collaboration avec le Ceps, nous avons développé une manière de répondre que nous tentons de suivre précisément en nous adaptant au cas particulier. Il y a lieu toutefois, pour STOP SUICIDE, d'être consciente que les personnes qui ont choisi de nous contacter, nous portent une confiance qu'ils doivent sentir respectée.

La première réponse que nous donnons sert surtout à « rassurer » la personne et à assurer le contact : la personne ne doit pas se sentir gênée de nous contacter, ne doit pas s'en excuser et, surtout, elle a fait un premier pas d'aide pour elle-même par ce réflexe. Par la deuxième réponse, nous

lui proposons d'envoyer son courrier électronique vers un lieu d'aide adapté à la situation personnelle, expliquant que nous ne sommes pas un mouvement de « jeunes aidant » donc pas à sa disposition. Nous précisons que la confiance qui nous a été témoignée peut également l'être aux personnes avec qui nous travaillons et que nous connaissons bien. Il arrive, que nous proposions à une personne, soit de téléphoner à la Main tendue, de consulter le site Internet ciao.ch ou de participer au CommuniCafé. Nous guidons les personnes selon les informations qu'elles ont transmises, notamment sur les lieux qu'elles consultent d'ores et déjà ou qu'elles ont consultés, selon leur âge ou encore la raison de leur e-mail.

En général, les personnes répondent favorablement à l'une de nos propositions de redirection.

Par respect pour ce qui est écrit, tous les courriers électroniques – de même que nos réponses – sont archivées sur l'ordinateur et sur papier. La lecture publique de ces messages est exclue !

En tout état de cause, nous concentrons nos efforts sur le fait que nous ne voulons pas créer une demande (nous ne sommes pas « à disposition ») et sur le fait que nous tentons de répondre humainement et sans mots spécialistes, conseillant qu'il faut oser se faire aider. Les lieux d'aide que nous proposons sont des solutions et non des problèmes.

Tous les sites Internet de STOP SUICIDE (www.a2mains.ch, www.10septembre.ch ou www.communicafe.ch) contiennent un bouton « besoin d'aide » visible qui permet d'éviter que des personnes qui cherchent de l'aide ne trouvent pas immédiatement un lieu-ressource.

Quant aux courriers électroniques, tous ceux qui parviennent à l'adresse info@stopsuicide.ch, adresse principale de STOP SUICIDE, reçoivent une réponse automatique. Celle-ci explique que le message est parvenu à STOP SUICIDE, mais que la réponse peut prendre quelques jours. Ainsi, les personnes qui cherchent de l'aide savent que nous ne pourrons répondre immédiatement à leur demande.

La coordination est responsable de gérer ces contacts électroniques.

Tâches d'information

STOP SUICIDE se doit d'être aussi disponible que possible pour celles et ceux qui souhaitent s'informer.

Travaux de recherche

STOP SUICIDE est régulièrement contactée par des élèves ou des étudiants menant un travail sur la question du suicide des jeunes.

En 2006, STOP SUICIDE a suivi un mémoire présenté à l'École d'infirmière de Lausanne (documentation, relecture, sélection jury), un travail de fin d'études présenté à la Haute école d'arts appliqués (documentation, évaluation d'impacte graphique, relecture, informations sur partenaires) et accompagné un travail de recherche sur les armes et le suicide fait à la Faculté de droit de l'Université de Montréal (documentation, évaluation). Par ailleurs, 19 personnes ont été reçues pour des travaux de recherches universitaires ou scolaires (documentation, informations sur partenaires).

Pour se faire au mieux, nous avons deux priorités :

- Permettre un libre-accès à notre librairie (statistiques, archives de presse, livres, recherches scientifiques, autres travaux de recherche, etc.).
- Conseiller de prendre contact, en premier lieu, avec le Ceps et avec d'autres organisations actives dans le domaine (« partenaires », sur le site Internet www.stopsuicide.ch).

Bibliothèque

Une modeste bibliothèque est également à disposition. Elle est constituée de recherches, de livres et d'articles de presse et est partiellement accessible sur Internet : http://www.stopsuicide.ch/bibliographie.

Les articles de presse sont, quant à eux, classés par thème et par partenaire.

Évaluation

STOP SUICIDE a un rôle particulier qui nécessite une bonne compréhension de nos activités par les différentes structures partenaires et une capacité de coexistence entre elles et STOP SUICIDE. Le travail de STOP SUICIDE s'inscrit en complémentarité à l'offre sanitaire et sociale et nécessite une collaboration d'envergure ; sans capacité des structures existantes à comprendre STOP SUICIDE, notre travail de prévention est inutile.

Telle est la motivation qui a poussé STOP SUICIDE à mandater début 2006, après cinq année d'activités, une évaluation de STOP SUICIDE, plus précisément sur son insertion dans le réseau de prévention et la perception de STOP SUICIDE par les institutions actives dans le domaine.

L'évaluation menée par Michela CANEVASCINI (licenciée en sciences sociales, assistante à l'Institut d'anthropologie et de sociologie de l'Université de Lausanne), Katia LETTIERI (licenciée en sciences sociales, enseignante au Centre professionnel de Morges) et Corinna MARTARELLI (diplômée en psychologie, assistante de recherche à l'Institut de psychologie de l'Université de Lausanne) et financée partiellement par Promotion santé suisse. Les trois évaluatrices ont mené leur travaux de manière bénévole et indépendante du Comité de STOP SUICIDE.

Objectifs de l'évaluation

À partir de la demande de STOP SUICIDE, les évaluatrices ont formulé deux questions principales qui peuvent être formulées comme suit :

- Quelle perception les membres du réseau de prévention du suicide de la Suisse romande ont-ils de STOP SUICIDE ?
- Comment STOP SUICIDE s'inscrit-elle dans la plate-forme existante de prévention du suicide ? sait-elle coexister avec les autres structures ?

Il s'agit de la perception de l'Association et de la perception des collaborations ; ce sont les deux axes portants de cette évaluation.

La méthodologie

En ce qui concerne la méthodologie, les évaluatrices ont opté pour une comparaison de représentations en ce qui concerne l'Association et les collaborations ; représentations des membres du réseau et représentations des membres de STOP SUICIDE.

Pour récolter les données, les évaluatrices ont eu des entretiens semi directifs à la fois avec les membres du réseau (entretiens individuels effectués durant les mois de septembre et octobre 2006 avec 11 membres interviewés en tant que représentants de l'institution/association à laquelle ils se rattachent) et avec les membres de STOP SUICIDE (un entretien collectif le 18 novembre, faisant suite à plusieurs rencontres).

Les grilles d'entretien ont été élaborées autour des deux axes d'évaluation ; une dernière question a été posée à l'ensemble des interviewés : « Une coordination serait-elle nécessaire en matière de prévention du suicide des jeunes en Suisse romande ? » En partant d'une réflexion en termes de réseau, les évaluatrices se sont interrogées sur la possibilité d'une coordination au niveau romand ; nous avons profité de notre accès privilégié aux membres du réseau romand de prévention du suicide pour poser cette question.

La perception de STOP SUICIDE

En ce qui concerne les résultats pour la perception de STOP SUICIDE, les évaluatrices ont voulu répondre à la question suivante : « Comment est perçue l'Association par les membres du réseau ? » Et plus précisément :

1. Quelle est la perception en termes d'objectifs ?
2. Quel est le rôle et la place de l'Association ?
3. Est-ce que les activités sont comprises et en adéquation avec celles du réseau ?

Pour rendre plus parlante l'analyse, les évaluatrices ont mis en parallèle le point de vue de l'association avec celui du réseau.

1. Pour STOP SUICIDE, l'objectif majeur est la prévention du suicide auprès des jeunes à travers la sensibilisation, les campagnes d'affichage, la prévention en milieu scolaire et le CommuniCafé. Il y a aussi l'objectif politique et le relais vers les partenaires.

Pour les membres du réseau, les objectifs les plus cités sont, dans l'ordre : la sensibilisation (les campagnes d'affichage, la journée mondiale de prévention du suicide du 10 septembre, les conférences et les films), la coordination (information, relais, intervention dans les médias), le CommuniCafé et la prévention du suicide. L'objectif politique et de prévention en milieu scolaire ne sont que très peu cités (une fois chacun), ce qui montre que ces deux objectifs ont une visibilité moindre dans la perception des objectifs de l'association.

Quoi qu'il en soit, on peut dire que cette vision correspond tout de même assez bien au message de STOP SUICIDE, et que l'ensemble du réseau porte un jugement positif sur les objectifs.

2. Concernant le rôle et la place, les évaluatrices ont mis en évidence quatre dimensions : le rôle de relais, le fait de ne pas être une association de « jeunes aidant » [1], le fait de ne pas être des professionnels [2] et l'élément « jeune ». Cette dernière dimension s'est imposée d'elle-même lors de l'analyse des entretiens, car elle a souvent été citée pour définir le rôle.

   Les membres de STOP SUICIDE se voient comme ayant un rôle majeur dans la prévention du suicide en Suisse romande et ce rôle est justement reconnu par presque tout le réseau. Le caractère non professionnel est considéré comme un atout de l'Association, et l'élément jeune est fortement souligné par les membres du réseau comme étant une caractéristique majeure.

   Une analyse portant sur les deux premières dimensions fait néanmoins apparaître des divergences d'opinions. Concernant le rôle de relais, STOP SUICIDE relaye principalement la Main Tendue et le Centre d'études et de prévention du suicide des Hôpitaux universitaires de Genève (CEPS). Or, pour ces deux institutions, ce rôle n'est pas très visible. Par rapport au fait de ne pas être des « jeunes aidant », une moitié des interviewés connaît et comprend cette définition, une autre moitié, au contraire, moins familière au discours de l'Association, ne comprend pas le sens de cette définition.

---

1 STOP SUICIDE ne veut en effet pas être perçue comme une association de « jeunes aidant », comme un lieu d'aide médicale ou de consultation.

2 Non professionnel dans le sens que les membres du Comité n'ont pas une formation en lien avec la promotion de la santé ou la prévention du suicide.

3. L'activité la plus citée est le CommuniCafé, puis la journée du 10 septembre et la semaine de prévention, la sensibilisation et finalement la prévention.

   Ici aussi les activités menées en milieu scolaire sont très peu connues par le réseau. Or, plusieurs personnes disent l'importance d'agir plus dans ce domaine. Par ailleurs, il y a une adéquation reconnue des activités de STOP SUICIDE avec celles du réseau. Pour la totalité des interviewés, elles sont complémentaires à l'offre existante.

La perception des collaborations de STOP SUICIDE

En ce qui concerne la perception des collaborations, il faut d'abord souligner que les collaborations de STOP SUICIDE s'insèrent dans un contexte de changement. Depuis sa création STOP SUICIDE a évolué et ces changements ont eu un impact sur les collaborations et vice-versa : les collaborations sont en partie à l'origine de ces transformations.

Les thèmes abordés afin d'approfondir les collaborations que l'Association entretient avec les membres du réseau sont les suivants : la nature de la relation (quel type de relation existe et comment elle a évolué), la qualité de la relation (appréciations des partenaires sur le lien), les attentes réciproques (afin de dégager qu'est-ce que les partenaires s'attendent l'un de l'autre et perspectives futures de la relation (dans le but de voir comment les partenaires projettent la relation dans le futur proche).

Les entretiens ont mis en évidence l'existence de relations fortes et riches avec les membres du réseau. Avec plusieurs partenaires existe une grande estime réciproque et une entente qui dépasse le niveau professionnel. Le réseau constitue un élément important pour STOP SUICIDE, qui le considère comme une ressource afin d'évoluer et de se remettre en question. L'Association, au travers de ces collaborations, s'insère ainsi dans le réseau de prévention du suicide de manière dynamique et constructive.

L'appréciation vis-à-vis des collaborations est positive : la majorité des interviewés exprime sa pleine satisfaction. Pour certains partenaires, cela va même jusqu'à souhaiter une intensification des liens et des collaborations avec l'Association, ce qui reflète tout à fait ce contentement.

Le croisement des axes de la perception de l'Association et des collaborations montre l'existence de liens entre les deux : lorsque le partenaire comprend et apprécie l'activité et les objectifs de STOP SUICIDE (et vice-

versa, lorsque STOP SUICIDE comprend et apprécie l'activité de son partenaire), les collaborations se passent bien. Cela n'empêche pas l'apparition de conflits ou de tensions, mais ceux-ci sont résolus positivement.

Le seul bémol constitue la relation que l'Association entretient avec le CEPS. Les deux partenaires mettent en évidence le caractère problématique de la relation, dont l'évaluation a essayé d'en analyser les raisons. Un premier élément indique une mauvaise connaissance réciproque quant aux buts, aux activités et au fonctionnement interne. Un deuxième élément peut être trouvé dans la faible reconnaissance que le CEPS semble avoir à l'égard de STOP SUICIDE. Enfin, les termes de la relation ne sont pas bien définis : les partenaires ne connaissent pas les attentes de l'autre et les bases sur lesquelles la relation repose (s'agit-il de collaboration, partenariat ou consultation ?). Ce flou entourant la relation se prête facilement à des malentendus et des insatisfactions des deux côtés, ce qui ne facilite pas un bon déroulement des collaborations.

Recommandations

En relation aux collaborations, les recommandations principales formulées à l'égard de STOP SUICIDE concernent premièrement la clarification des termes de la relation et des attentes réciproques, surtout lorsque la relation pose problème. En second lieu, l'évaluation a conseillé à STOP SUICIDE à aller vers les autres partenaires afin de mener des projets du début à la fin. Plusieurs partenaires se montrent en effets ouverts à des nouvelles initiatives communes, d'autre part les projets communs permettent de partager les savoirs et mettre en valeur les spécificités de chacun. Enfin celui-ci est le meilleur moyen pour renforcer les liens et ainsi consolider le réseau, afin de le rendre plus fort et efficace.

Des recommandations plus générales concernant l'évaluation de STOP SUICIDE dans son ensemble se réfèrent au caractère multidisciplinaire de ses contacts. La prévention du suicide, complexe et multiforme, ne peut que sortir enrichie du regard de différents acteurs appartenant à des horizons divers. Enfin, l'évaluation de l'impact des actions au niveau de la population cible se révèle être une exigence afin de mesurer l'adéquation entre effets recherchés et effets réels.

Conclusion

La situation actuelle en Suisse est caractérisée par une absence de politique nationale en matière de promotion et de prévention de la santé, par conséquent la prévention du suicide relève avant tout d'initiatives locales fragmentées. Nous avons ainsi demandé aux membres de STOP SUICIDE et aux membres du réseau, si l'idée d'une coordination, au moins au niveau romand, faisait sens. Sur le principe pratiquement tous les interviewés sont d'accord, car cela permettrait de coordonner les activités, économiser des efforts et partager les connaissances. Ce qui empêcherait dès lors la mise en place d'une coordination serait le manque de moyens et d'un dispositif efficace.

» *évaluation complète : 022 320 55 67 ou info@stopsuicide.ch*

Bilan financier 2006

ASSOCIATION STOP SUICIDE

BILAN 2006

Actifs

Actifs circulants

Liquidités et titres	**51'097.88**
Caisse	1'501.24
CCP	47596.64
Débiteurs	
Débiteurs suisses	
Produits à recevoir	2'000.00
Actifs immobilisés	
Immobilisations financières	**1'808.85**
Garantie de loyer	1'808.85
Total Actif	**52'906.73**

Passifs

Dettes à court terme	**20'081.47**
Achats et prestations de services	
Fournisseurs	
Dettes financières à court terme	
Dettes AVS	
Autres dettes	
Passifs transitoires	
Charges à payer	7'636.47
Produits constatés d'avance	12'445.00
Fonds Propres	**32'825.26**
Capital	15'166.78
Réserves, Bénéfice/Perte résultant du bilan	17'658.48
Réserve générale	
Résultat reporté	
Total Passif	**52'906.73**

Genève, le 26 février 2007

Pertes & profits 2006

ASSOCIATION STOP SUICIDE

COMPTE D'EXPLOITATION 2006

Produits

Cotisations et subventions		
Cotisations personnes morales	680.00	
Cotisations personnes physiques	1'860.00	
Subventions collectivités publiques	83'100.00	
Dons	5'073.00	90'713.00
Jounée mondiale - 10 septembre		
Participation communales	23'054.00	
Dons	20'020.00	43'074.00
Evaluation		
Promotion Santé Suisse	5'000.00	5'000.00
Total des produits	**138'787.00**	

Charges

Pôle coordination		
Poste coordination (salaires et charges sociales)	13'269.53	
Matériel d'information et abonnements	1'355.01	
Matériel de bureau	585.10	
Matériel informatique	3'267.75	
Loyer	2'655.81	
Frais de comité	1'125.58	
Téléphone et Internet	2'552.38	
Frais d'impression	6'276.96	
Frais bancaires		
Frais postaux	1'878.66	
Frais de révision		
Congrès Paris - février 2006	1'691.88	
Frais de transport	914.50	
Frais de bureau divers	81.83	
Frais divers	1.13	
Site Internet - www.stopsuicide.ch	6'916.00	
Formation interne	592.85	43'164.97
Evaluation		
Analyte-évaluateur	2'300.00	
Loyer	1'295.26	
Téléphone et Internet	927.55	
Matériel de bureau	105.00	
Matériel informatique	699.00	
Frais de transport	451.20	
Frais d'entretien	279.50	
Frais postaux	78.60	
Consultation "Equipe pluridisciplinaire"		
Frais divers	24.72	6'160.83

Pôle sensibilisation		
Responsable du pôle	8'934.52	
Frais de relations publiques	32.00	
Téléphone	640.00	
Frais postaux		
Frais d'impression	946.90	
Support d'intervention	2'230.94	12'784.36
Pôle milieu scolaire		
Responsable du pôle	7'276.83	
Charges salariales		
Téléphone	640.00	
Frais postaux	95.95	
Support d'intervention		
Frais d'impression		
Frais divers	-14.13	7'998.65
Pôle postvention		
Responsable du pôle		
Charges salariales		
Téléphone		
Frais postaux		
Frais d'impression		
Pôle CommuniCafé		
Défraiement accueillants	1'050.00	
Site Internet	425.00	
Création d'affiches	5'159.86	
Frais d'impression		
Chocolats		
Frais divers	83.00	6'717.86
Jounée mondiale - 10 septembre		
Publicité	29'359.00	
Site Internet	215.00	
Frais d'impression	7'507.10	
Frais postaux	877.55	
Frais divers	292.32	
Festival "Murmures"	6'000.00	
Participation des bénévoles		44'250.97
Résultat financier		
Impôts	-14.30	
Frais de banque et des chèques postaux	91.74	
Intérêts	-26.56	50.88
Amortissements		
Amortissements sur mobilier		
Amortissements sur matériel de bureau et informatique		
Questions		
Total des charges	**121'128.52**	
Résultat 2006	**17'658.48**	

Genève, le 26 février 2007

Rapport de l'Organe de contrôle (interne)

» *le rapport de la Fiduciaire (externe) de vérification des comptes peut être demandé : 022 320 55 67 ou info@stopsuicide.ch*

association
STOP SUICIDE

C/o Maison des Associations
Rue des Savoises 15
1205 Genève
+41 22 320 55 67
info@stopsuicide.ch

CCP 12-296132-8

Parrainée par Fabienne BUGNON

Membre de l'Association internationale de prévention du suicide IASP
Membre de l'Initiative pour une prévention du suicide en Suisse IPSILON

www.stopsuicide.ch

Genève, les 2 et 21 février 2007

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE
À l'Assemblée générale de STOP SUICIDE

En notre qualité d'Organe de contrôle (au sens des articles 24 et suivants des statuts de l'Association STOP SUICIDE), élu lors de l'Assemblée générale du 16 février 2006, nous avons vérifié la bonne tenue des comptes et le respect des statuts pour l'année civile 2006.

Notre examen, fait les 2 et 21 février 2007 en présence de Florian IRMINGER, coordinateur de STOP SUICIDE, a fait suite au contrôle effectué par la Fiduciaire Jacques MOYNAT. Celle-ci a émis des remarques quant à la tenue et la présentation des comptes que l'Organe de contrôle partage entièrement.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité directeur, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. La responsabilité de la bonne marche de l'Association STOP SUICIDE incombe également au Comité directeur, alors que notre mission consiste à vérifier le bon respect des statuts de celle-ci par celui-là.

Aussi, estimons-nous qu'il est important que le Comité porte une attention particulière à la gestion du programme mis en place pour la tenue de la comptabilité qui présente des écarts minimes, comme l'indique la Fiduciaire MOYNAT. Même s'il faut souligner que l'Organe de contrôle remercie le Comité d'avoir adopté un véritable programme comptable pour la tenue des comptes 2006.

Lors de cette vérification des comptes, nous avons abordé le sujet des frais liés à l'administration. Et l'Organe de contrôle a émis le souhait que ceux-ci ne dépassent pas le nécessaire et que l'essentiel des moyens soit consenti à la prévention du suicide, car même si STOP SUICIDE grandit, il s'agit de rester au plus près des valeurs de création.

Selon notre appréciation, le Comité directeur a rempli sa mission en respect des statuts de l'Association STOP SUICIDE.

Nous recommandons donc à l'Assemblée générale l'approbation des comptes annuels tels qu'ils vous sont soumis. Nous lui recommandons également de voter la décharge du Comité directeur pour la gestion 2006.

Pour le surplus, nous attestons que nous remplissons ce rôle de manière indépendante et selon le mandat confié par l'Assemblée générale du 16 février 2006.

Aurélie JAECKLÉ

Michel GODET

Remerciements

STOP SUICIDE exprime ses remerciements à toutes les personnes attentionnées qui au long de l'année 2006 lui ont marqué une confiance sans faille et une bienveillance considérable. À défaut de ne pouvoir toutes les mentionner, le Comité étreint sa marraine, Fabienne BUGNON ; ses conseils avisés, ses sages recommandations et sa gracieuse attention sont tant de perles qui ornent STOP SUICIDE.

Nous souhaitons aussi remercier chaleureusement les responsables de la Direction générale de la santé du Département de l'économie et de la santé de l'État de Genève. Leur disponibilité et leurs conseils s'avèrent essentiels.

Nos remerciements chaleureux s'adressent également aux autorités communales si engagées à vouloir réduire le nombre de suicides de jeunes. Leur participation dans le cadre de la Journée mondiale de prévention du suicide permet de mettre en valeur le large réseau d'aide existant et disponible pour chacune et chacun. Enfin, le généreux soutien financier dont de nombreuses communes font preuve à l'égard de STOP SUICIDE, et ce depuis sa création, est la garantie de notre viabilité financière. Nous remercions pour leurs soutien financier et implication dans la Journée mondiale de prévention les communes suivantes (ordre aléatoire) : Ville de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Pregny-Chambésy, Cologny, Corsier, Grand Saconnex, Lancy, Satigny, Perly-Certoux, Meinier, Plan-les-Ouates, Troinex, Versoix, Carouge, Vandœuvres, Collex-Bossy, Jussy, Nyon, Laconnex, Anières, Dardagny, Chêne-Bourg, Coppet, Gingins, Prangins et Collonge.

Sans les entreprises, fondations et les nombreuses personnes généreuses, que nous remercions pour leurs soutiens financiers, STOP SUICIDE ne pourrait mener ses activités. Merci pour leurs dons aux personnes morales suivantes : Défense des enfants, Swiss Life, Fonds Eckert, Fondation Hans Wilsdorf, École de Confignon, Pictet & Cie et Promotion santé suisse.

Les dons en « nature » du tea-room « Chez Quartier » ont été durant trois années les clefs du succès des soirées passées en ce lieu magique. Merci à toute l'équipe de « Chez Quartier » !

Les lieux-ressources (le Centre d'études et de prévention du suicide des Hôpitaux universitaires de Genève, la Main tendue, www.ciao.ch en particulier) sont des partenaires essentiels de STOP SUICIDE. Sans eux, notre action serait impossible.

De même, les responsables des établissements scolaires (Direction et responsables de la santé, infirmières, assistantes sociales) reçoivent ici nos remerciements et nos vifs espoirs de pouvoir intensifier nos collaborations fructueuses.

Nous souhaitons enfin remercier les évaluatrices, Mesdames Corinna MARTARELLI, Michela CANEVASCINI et Rosa-Costanza Katia LETTIERI qui ont mené un travail intense, de qualité et important.

Sans les membres et sympathisants, STOP SUICIDE ne seraient rien. Merci beaucoup pour vos cotisations, dons, temps bénévole !

Dernière mais non des moindres, nous applaudissons, acclamons, ovationnons l'Initiative pour la prévention du suicide en Suisse (IPSILON).

Merci Sylvia B., Neyah, Juliette, Barbara B., Thomas et Philippe, merci à Renaud, merci à toutes et tous !

Et l'avenir ?

STOP SUICIDE peut être fière de ce qu'elle a réussi à accomplir en six ans ! L'évaluation le montre. Le présent rapport d'activités a présenté nos activités de l'année et les a mis en perspective avec l'année 2007.

Si nous pouvons être satisfaits de cette année, n'en perdons pas pour autant de vue que notre but, notre volonté, notre moteur doit être la diminution du nombre de suicides. Notre soutien actif à l'Initiative pour la prévention du suicide en Suisse et notre volonté de voir une implication fédérale dans la prévention résident dans la nécessité d'augmenter les connaissances. On lit dans le rapport sur la prévention du suicide en Suisse de l'Office de la santé publique (mai 2005) que le nombre de tentatives serait entre 10'000 et 20'000 par année. Face à ce maque de connaissances, STOP SUICIDE se garde bien de toute fanfaronnade et ne peut qu'espérer que son travail porte ses fruits.

Pour qu'il serve et soit véritablement utile, comme le montre l'évaluation, STOP SUICIDE doit réussir à intégrer mieux les partenaires qui le souhaitent et à clarifier son rôle dans le réseau de prévention, à définir des partenaires et les conditions du partenariat.

Le suicide des jeunes n'est pas qu'un problème médical et c'est un problème qui n'appartient à personne : toute institution est concernée tant ce problème touche toutes les couches et tous les lieux de la société. C'est par des alliances aussi larges que possibles que nous souhaitons construire la prévention du suicide – notre campagne du 10 septembre est de ce point de vue un exemple, à améliorer encore.

Par ailleurs, notre travail portera ses fruits si – et seulement si – nous réussissons la nouvelle étape dans la vie de STOP SUICIDE : passer de l'improvisation d'un mouvement de jeunes au professionnalisme demandé à une organisation de jeunes de prévention du suicide des jeunes.

Enfin, l'avenir ne pourra se dessiner sans une implication forte des membres de STOP SUICIDE. Tout au long de l'année, le Comité s'emploiera à informer les membres et les partenaires, mais aussi à innover pour réunir ces personnes et discuter le travail effectué.

www.stopsuicide.ch

STOP SUICIDE, rapport d'activités 2006